

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2018/07/03
19H
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Alain Daigle - M. Germain Martin
M. Alain Brochu - M. Charles Audet - M. Rock Rousseau - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucun

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.4 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Culture (Jacques Lessard)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 Communautaire et social (Alain Daigle)	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Procès-verbal du 4 juin.

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500 \$ et plus

9.- ADMINISTRATION

9.1 Autorisation de paiement à Englobe Corp., contrôle qualitatif des matériaux, projet réfection de la rue St-Roch.
9.2 Autorisation de paiement à Nuvac Éco-Science inc. pour le traitement des étangs d'eaux usées.
9.3 Autorisation de paiement à N. Faucher Entrepreneur Électricien pour les travaux des quais de la marina.
9.4 Autorisation de paiement à Raymond Chabot Grant Thornton pour les honoraires professionnels pour les audits 2017.
9.5 Autorisation de paiement à Pavage Estrie-Beauce pour des travaux de réparation de certaines rues.
9.6 Vente du lot numéro 5 515 204 d'une superficie de 415 m² à Mme Sylvie Fortier.
9.7 Engagement des étudiants pour la saison estivale 2018.
9.8 Octroi du mandat pour les travaux de démantèlement de la voie ferrée sur le territoire de la Ville de Disraeli.

- 9.9 Autorisation de paiement à Distributions Royer inc. pour l'installation d'une pompe pour les eaux usées, marina.
- 9.10 Autorisation de paiement à CIMA + pour des honoraires professionnels dans les travaux de la rue Saint-Roch et mise à niveau pour les stations de pompage.

10.- URBANISME

- 10.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1182, 2^e Rue, lot numéro 5 515 130.

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Aucun

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite ↪ les citoyens à poser des questions
- 12.2 Le maire invite ↪ les membres du conseil à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

**Séance ordinaire
du 3 juillet 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaire des séances de ce conseil, le mardi 3 juillet 2018, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Alain Brochu M. Charles Audet et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 13.- Période de questions
- 14.- Clôture de l'assemblée
- 15.- Levée de la séance

2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

07-2018-173

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
et résolu,**

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- PROCÈS VERBAUX - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

07-2018-174

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin et de la séance extraordinaire du 18 juin a été remise aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - RÉOLUTIONS SELON LA CORRESPONDANCE

Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|-------------------------------------|
| 5.1 Voirie (Germain Martin) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.4 Tourisme (Charles Audet) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.5 Culture (Jacques Lessard) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.3 Incendie (Rock Rousseau) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.6 Communautaire et social (Alain Daigle) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | | 5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert) | <input checked="" type="checkbox"/> |

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

Aucun

7.- TRÉSORERIE

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

07-2018-175 **Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

07-2018-176 **Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 30 juin 2018, totalisant 303 735.25 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec.-trés.

9.- ADMINISTRATION

9.1 Autorisation de paiement à Englobe Corp, contrôle qualitatif des matériaux, projet réfection de la rue St-Roch.

07-2018-177 **Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à Englobe Corp. au montant de 7 828.11 \$ taxes incluses pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réfection de la rue St-Roch.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 Autorisation de paiement à Nuvac Éco-Science inc. pour le traitement des étangs d'eaux usées.

07-2018-178

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Nuvac Éco Science inc. au montant de 13 567.05\$ taxes incluses pour le traitement des étangs eaux usées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 Autorisation de paiement à N. Faucher Entrepreneur Électricien pour les travaux des quais de la marina.

07-2018-179

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à N. Faucher Entrepreneur Électricien au montant de 13 671.69 \$ taxes incluses pour les travaux d'électricité au quai numéro 1 à la marina municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 Autorisation de paiement à Raymond Chabot Grant Thornton pour les honoraires professionnels pour les audits 2017.

07-2018-180

Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 9 140.51 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans la préparation des audits 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 Autorisation de paiement à Pavage Estrie-Beauce pour des travaux de réparation de certaines rues.

07-2018-181

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Pavage Estrie Beauce au montant de 10 172.98 \$, taxes incluses pour les travaux de pavage dans certaines rues.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 Vente du lot numéro 5 515 204 d'une superficie de 415 m² à Mme Sylvie Fortier.

07-2018-182

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
et résolu,**

QUE le Conseil autorise la vente du lot numéro 5 515 204 d'une superficie de 415 m² (4 463 p²) au coût de 0.25 \$ / p² pour un total de 1 282.91\$ taxes incluses.

QUE l'acquéreur devra assumer les frais d'arpenteur et de notaire que la Ville de Disraeli lui facturera au même tarif qu'en 2016 pour la vente des autres terrains de l'ancien parc Gervais.

QUE le maire et le directeur soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents requis pour cette transaction immobilière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 Engagement des étudiants pour la saison estivale 2018.

07-2018-183

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale est propice à la réalisation de certains travaux qui peuvent être réalisés par des étudiants ainsi que pour l'animation des terrains de jeux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'engagement d'étudiants pour combler les postes disponibles;

En conséquence, il est,
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
et résolu,**

QUE le Conseil engage Mme Frédérique Bilodeau comme animatrice du terrain de jeux.

QUE les conditions de travail sont celles convenues pour le travail des étudiants.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.8 Octroi du mandat pour les travaux de démantèlement de la voie ferrée sur le territoire de la Ville de Disraeli.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé des soumissions pour les travaux de démantèlement de la voie ferrée sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) soumissionnaires ont déposés leur prix à savoir :

— Réparations ferroviaires K.L.N. inc. 33 785.35 \$ taxes incluses

— 9141-9283 Québec inc.	52 773.53 \$ taxes incluses
— B.F. Recycle	(5 528.00 \$) crédit
— SPB Équipements	45 702.56 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des soumissions il y a lieu de retenir le plus bas soumissionnaire conforme;

07-2018-184

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
et résolu,**

QUE le Conseil octroie le mandat à B.F. Recycle au montant de (5 528.00 \$) crédit, plus bas soumissionnaire conforme pour réaliser les travaux de démantèlement de la voie ferrée sur le territoire de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 Autorisation de paiement à Distributions Royer inc. pour l'installation d'une pompe pour les eaux usées, marina.

07-2018-185

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à Distribution Royer inc. au montant de 8 137.35 \$ taxes incluses pour l'installation de la pompe pour les eaux usées à la marina.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 Autorisation de paiement à CIMA + pour des honoraires professionnels dans les travaux de la rue Saint-Roch et mise à niveau pour les stations de pompage.

07-2018-186

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à CIMA + au montant de 30 289.48 \$ taxes incluses pour les honoraires dans le projet de réfection de la rue St-Roch et de la mise à niveau des stations de pompage.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- URBANISME

10.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1182, 2^e Rue, lot numéro 5 515 130.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont fait une demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 1182, 2^e Rue lot numéro 5 515 130 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à autoriser la hauteur des murs pour le garage isolé à 3.66 mètres au lieu de 3.0 mètres tel que le prescrit le règlement de zonage numéro 546 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est jugée mineure ;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne crée aucun préjudice au voisinage ;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur des murs à 3.66 mètres au lieu de 3.0 mètres sera régularisée avec l'adoption du nouveau règlement de zonage 641 ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif recommande au Conseil d'autoriser la demande de dérogation ;

07-2018-187

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
et résolu,**

QUE le Conseil autorise la demande de dérogation mineure pour l'immeuble sis au 1182, 2^e Rue, lot numéro 5 515 130.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

11.- **AUTRES SUJETS**

11.1 Aucun

12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions

13.- & 14.- **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

07-2018-188

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
et résolu,**

QUE cette séance soit levée, il est 20h21.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

CORRESPONDANCE DU MOIS

➤ Aucune

Je, Jacques Lessard, ai approuvé toute et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la dir.-géné. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

M. Jacques Lessard, Maire

M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.